

différens tribunaux établis dans ses diverses localités seraient d'une bien grande utilité pour l'instruction de nos cultivateurs, outre qu'ils ménageraient les frais immenses qu'encourent aujourd'hui les plaideurs, et que c'est là, sinon, le meilleur système, du moins un des moyens d'instruction publique, dont l'efficacité se ferait sentir le plus vite, parmi les habitans de la campagne; la vue journalière et l'exercice de leurs droits, la discussion de leurs intérêts communs; les questions d'intérêt public, qu'ils verraient agiter discutées dans des cercles de personnes instruites qu'ils verraient souvent; tout cela devrait nécessairement leur inspirer le désir d'étendre leurs connaissances. Sitôt que l'émulation sera piquée, mise en jeu, l'élan sera donné, et le succès certain."

A. D. D.

L'assomption, 15 Sept. 1847.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, COMMANDEMENTS, ET FACILITES D'IMPRIMER, BLANCS DE VOYAGES, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 31 DÉCEMBRE, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS. Nous n'avons pu donner dans notre dernière feuille le discours de la Reine Victoria au Parlement anglais il est arrivé trop tard. Nous le publions aujourd'hui.

Le Parlement Impérial s'est ouvert le 18 Dec. M. Shaw Lefevre fut reçu de nouveau orateur et mardi le 22, le discours suivant de Sa Majesté fut lu par commission.

Milords et Messieurs. Sa Majesté nous a ordonné de vous expliquer les causes qui lui ont fait convoquer le parlement dans le moment actuel. Sa Majesté a vu avec beaucoup de peine la détresse qui a régné pendant longtemps dans les classes commerciales. Les embarras du commerce sont devenus plus graves dans un temps où le sentiment de déliance et d'alarme était si général, que Sa Majesté, dans le but de rétablir la confiance, autorisa ses ministres à recommander aux directeurs de la banque d'Angleterre d'adopter des procédés capables d'opérer ce changement.

Cette conduite aurait pu mener à une infraction à la loi. Sa Majesté éprouve une grande satisfaction de pouvoir vous informer que la loi n'a pas été violée, que l'alarme s'est dissipée, et que la possession de la banque et des intérêts commerciaux s'est adoucie.

La moisson abondante dont ce pays a été favorisé a soulagé les maux qui incombaient toujours le manque d'emplois dans les districts manufacturiers.

Sa Majesté déplore cependant le retour fâcheux de la détresse dans quelques parties de l'Irlande, malheur dû à la rareté de la nourriture ordinaire du peuple. Sa Majesté a confiance que cette détresse sera matériellement diminuée par les efforts faits pour mettre à effet la loi de la dernière session du parlement, pour le soulagement des pauvres.

Sa Majesté a appris avec satisfaction que les propriétés ont été mises à leur disposition par la libéralité du parlement pour l'amélioration des terres. Sa Majesté regrette que dans quelques comtés de l'Irlande il ait été commis des crimes atroces et que l'esprit d'insubordination se soit manifesté, tendant à organiser une résistance ouverte aux droits légaux. Le lord lieutenant a employé avec vigueur et énergie les moyens que la loi met en sa disposition pour découvrir les délinquants, et pour prévenir la répétition des mêmes crimes. Sa Majesté, cependant, croit de son devoir pour ses sujets paisibles et bien disposés, de demander l'assistance du parlement par l'adoption de mesures préventives contre la perpétration de nouveaux crimes dans certains districts de l'Irlande. S. M. voit avec une anxiété profonde et avec une grande sollicitude la condition présente de l'Irlande, et elle recommande à la considération du parlement des mesures qui, avec les égards nécessaires pour les droits de propriété, peuvent avancer la condition sociale du peuple, et tendre à l'amélioration permanente de cette partie du Royaume-Uni.

C'est avec une grande inquiétude que Sa Majesté a vu éclater la guerre civile en Suisse. Sa Majesté, de même que ses alliés et ses sujets, a déclaré qu'elle était prête à user de son influence, de concert avec eux, pour le rétablissement de la paix au sein de la confédération suisse. Sa Majesté a confiance que la paix générale de l'Europe se maintiendra. Sa Majesté a conclu un traité avec la république de l'Équateur pour la suppression du commerce des esclaves. Sa Majesté a donné des ordres pour que ce traité soit mis sous votre considération.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Sa Majesté a donné ordre que les évaluations pour l'année prochaine soient préparées afin qu'elles soient mises devant vous. Elles seront faites avec le plus grand grand égard aux exigences du service public.

Milords et Messieurs,

Sa Majesté recommande à la considération du parlement, les lois qui régissent la navigation du Royaume-Uni, dans la vue de s'assurer s'il est possible d'y introduire des changements qui peuvent promouvoir les intérêts commerciaux et coloniaux de l'empire, sans danger pour notre marine.

Sa Majesté a jugé à propos de nommer une commission pour s'enquérir des valeurs moyennes d'améliorer la santé de la métropole, et Sa Majesté recommande à votre sérieuse attention toutes les mesures qui peuvent vous être soumises relativement à la santé publique. Sa Majesté a ressenti une douleur profonde des souffrances qui affligent les classes laborieuses des départements manufacturiers de la Grande-Bretagne, et de plusieurs parties de l'Irlande, et elle a admiré la patience avec laquelle ces souffrances ont été généralement supportées.

La détresse qui est survenue dernièrement chez les classes commerciales a affecté plusieurs branches importantes du revenu, mais Sa Majesté est convaincue que le temps n'est pas éloigné où, par la grâce de la Divine Providence, le commerce et l'industrie du Royaume-Uni auront repris leur marche accoutumée.

MEXIQUE.

Les journaux et correspondances de Vera Cruz contiennent des détails qui ne manquent ni d'intérêt ni d'importance, sur les divers événements rapportés dans notre dernier numéro, et spécialement sur les débats de Querétaro.

C'est le 11 novembre qu'ont eu lieu les élections présidentielles, et chose assez curieuse, nous ne voyons figurer parmi les candidats dont les noms sont sortis de l'urne aucun des hommes que nous avons habituellement vus toujours les premiers dans la république mexicaine. Ni Santa Anna, ni A. Gomez, ni Paredes, ni Herrera ne furent nommés, ni même une seule voix dans le nombre, si ce n'est à l'égard de la question du pouvoir. Au premier tour, les votes des districts étaient répartis:—Anaya 7, Cuapala 7, Pedraza 2, Barra 1. Il était évident qu'il n'y avait qu'un candidat pour résulter: Anaya 10, et Cuapala 7. Des héros d'honneur, des demandeurs de la veille pas un seul mot; nous passent la gloire et le prestige dans les républiques.

Quelque temps après que l'on se croit Santa Anna, il ne s'attendait pas, nous en sommes certains, à un aussi complet abandon, surtout de la part des états qu'il s'était habitués à regarder comme attachés à tout jamais à sa cause, tels que Santa Luis et le district fédéral. Grande a dû être sa déception lorsqu'il reçut la communication dans laquelle il était informé de son élection de représenter la présidence, jusqu'à ce que le congrès se fut prononcé sur sa résignation, il a reçu une lettre du sénor Pena y Pena qui lui notifiât les résultats de l'élection du 11 novembre. Toutefois les nouveaux détails que nous analysons ne disent rien de ses mouvements ni de l'attitude qu'il a prise.

Le *Reasoner* nous apprend que la proposition du sénor Otero tendant à interdire au pouvoir exécutif le droit d'aliéner aucune partie du territoire, a été rejetée par 46 voix contre 23; c'est donc un vote des deux tiers des membres présents. L'honorable, au second vote eût été à une majorité de 40 voix à l'égard de la proposition, mais les débats de cette proposition ne seraient pas publiés. Les diatribes et les arguments de cette discussion eussent été précieux, pour juger d'une part la véritable situation des esprits, et d'autre la portée réelle de la décision du congrès. Au dire du *Reasoner*, cette portée ne serait pas aussi grande, ni le vote de la chambre aussi absolu et aussi spontané qu'on serait tenté de le croire, car ce vote ne serait que le résultat d'une de ces coalitions hâtives et temporaires dont les corps parlementaires nous fournissent tant d'exemples. D'après ce journal, il existe au Mexique non plus deux, mais trois partis: celui de la paix proprement dit; celui qui se refuse à tout traité et qui veut une cession de territoire; et un troisième qui veut poursuivre la guerre jusqu'à ce qu'on obtienne la restitution du Texas. Le sénor Otero appartient au second de ces partis et avait d'abord déclaré qu'il n'y avait que les seuls deux partis à se battre, mais sans abandonner autre chose que le Texas; cette concession a paru insultante aux uns, exagérée aux autres, et il en est résulté entre les deux fractions que l'on pourrait appeler celle de la paix et celle de la guerre à tout prix, une alliance momentanée pour repousser d'un commun accord la doctrine du sénor Otero.

Du rapportant, avant-hier, la mise aux arrêts des généraux Worth et Pillow par ordre du général Scott, nous avons expliqué quelques doutes sur la vérité de cette nouvelle. Aujourd'hui le fait est à peu près confirmé, car une lettre de Vera Cruz le rapporte de la manière la plus positive, et dans des termes qui semblent encore augmenter la déplorable gravité de ce dissentiment.

Des dispositions regrettables, écrit-on, se manifestent dans l'armée à Mexico, par suite des jalousies, des envies et des préventions politiques. Le général Scott a arrêté les généraux Pillow et Worth, et voici quelles sont les circonstances qui ont, à ce que l'on croit, amené cette démarche. Le général Scott, ayant lu deux lettres émanant de l'armée et publiées aux États-Unis, déclara dans un ordre du jour que les deux généraux dont elles faisaient l'éloge en étaient les auteurs, cherchant en même temps à rabaisser leurs services et leur patriotisme. Le général Pillow appela de cette décision tant soit

peu précipitée, et demanda que sa réclamation fût transmise au secrétaire de la guerre. Le général Scott s'y refusa d'un ton un peu hâtif. — Eh bien! monsieur, répondit Pillow, je l'enverrai moi-même. — Alors, monsieur, répliqua Scott, je vous arrête. — Le général Worth de son côté, a été arrêté pour avoir proféré des plaintes contre le général en chef.

NOUVELLES ELECTORALES.

Nous avons appris depuis quelques jours les résultats d'un grand nombre d'élections, celles de Missisquoi, Toronto, Simcoe, Essex, Kingston, Brockville, Dorchester, Mégantic, etc., etc. Jusqu'à présent à deux exceptions près les membres élus sont des hommes principes politiques que ceux qui représentaient auparavant les mêmes comtés. Ce que le parti ministériel a gagné à Stormont, a été perdu depuis au comté d'Halifax. D'ailleurs on a bien eu soin de combiner par les élections des comtés dont les péripécies ont été les moins douteuses.

Bien de nouveau dans la capitale. Aux Trois-Rivières, la nomination a eu lieu avant-hier. M. Focite a été proposé par T. B. G. cur. seconde par E. Turgeon, cur., M. Dumoulin l'a été par Maurice Craig, cur., seconde par le Dr. Boudreau. A la levée des bulletins la majorité parut en faveur de M. Dumoulin. Aucun des deux candidats n'adressa les électeurs. M. Polotte refusa de parler avant M. Dumoulin, parce que disant-il, ce dernier était plus ancien et M. Dumoulin refusa de parler avant son rival, parce que disant-il M. Polotte s'étant offert le premier aux électeurs! L'élection a lieu le 3 janvier.

Au comté des Deux-Montagnes la nomination a eu lieu lundi à St. André: M. De Hertel est officier-rapporteur; les candidats étaient M. W. H. Scott de l'opposition et M. Wainwright du parti ministériel, et officier à demi-jeu à la solde du gouvernement. Le premier a été proposé par M. Scott, de St. Basile, seconde par M. Larivière, notaire, de St. André, et l'autre par le colonel McDonald, seconde par le colonel Kains. Le poll ayant été demandé, a été fixé à samedi prochain.

Erreur me feriez-vous espérer, que le comté des Deux-Montagnes dont la grande majorité des habitants sont Canadiens et français, fera son devoir noblement. Ce serait une honte de perdre ce comté. Si les électeurs veulent seulement se rendre aux polls et voter, la victoire est à nous.

La nomination pour le comté de Rouville a eu lieu hier. Les candidats sont M. R. A. R. Hubert, avocat de cette ville, et M. le Dr. Davignon de Ste. Marie. L'hon. R. Jones de St. Athanasie s'est retiré de la lutte. M. Davignon a été présenté aux hustings par MM. McGinnis, McGilvray et Colman. On nous dit qu'à la levée des bulletins les deux tiers des suffrages paraissent être en faveur de M. Hubert. Le poll a été demandé et se tiendra les 4 et 5 janvier.

Au comté de l'Assomption la nomination a eu lieu hier dernier. MM. L. M. Viger et Norbert Dumas sont les deux candidats. L'élection est fixée au 3 janvier.

Nous apprenons avec plaisir l'élection par acclamation hier, de M. Chauveau au comté de Québec, et de M. Cauchon à Montmorncy.

Le col. Guy nous dit-on a été élu pour la ville de Sherbrooke.

Les élections du Dr. La Terrière pour le Saguenay et de M. Loucau à Lotbinière sont assurées.

M. Lemieux a été réélu par acclamation à Dorchester.

M. McConnell est élu de nouveau pour le comté de Stanstead; le col. Prince à Essex; M. Bolton à Simcoe; M. Dickson à Niagara; M. Wilson à Londres.

Le télégraphe électrique nous annonce ce matin que l'hon. L. J. PAURTYN a été élu hier par une majorité nombreuse du Parlement pour le comté de St. Maurice.

La nomination au comté de Portneuf a eu lieu mardi dernier au Cap-Santé. Le *slow of hands* était en faveur de M. B. B. B. L'élection nous paraît être probable. Il a pour concurrent M. J. Duchesneau et un M. Dubé, magistrat du comté.

M. Moyens a été réélu par acclamation pour South Northumberland.

MEMBRES DU PARLEMENT ÉLUS.

- Brockville.....G. Sherwood, C. Cornwall.....Sol.-Gén. Cameron, C. Dorchester.....Lemieux, L. Essex.....Prince, L. Frontenac.....H. Smith, C. Glengarry.....J. S. McDonald, L. Hastings.....Flint, L. Hamilton.....Sir Allan McNab, L. Kingston.....J. A. Macdonald, C. London.....Wilson, C. Missisquoi.....Proc.-Gén. Badgley, C. Mégantic.....Hon. D. Daly, C. Montréal Comté.....André Jobin, L. Niagara.....Dickson, L. Ottawa.....Egan, C. Québec cité de.....Aylwin, L. Chabot, L. Québec Comté.....Chauveau, L. Sherbrooke, ville.....Col. G. G. G. Simcoe.....Robinson, C. Stanstead.....McConnell, C.

Stormont.....Alex. McLean, C. Toronto, Cité.....H. Sherwood, C. W. H. Boulton.

ELECTIONS FIXÉES.

- Nominations. Election. Beauharnois.....Jeu. 13 janv... Carlton.....Jeu. 23 déc... Champlain.....Mercredi, 22 déc... Durham.....Lundi, 3 janv... Grenville.....Jeu. 23 déc...30 et 31 Haldimand.....Mercredi, 5 janv... Leeds.....Mercredi, 29 déc...5 janv. Lunenburg.....Jeu. 23 déc...30 déc. Montréal Cité de.....Mercredi, 5 janv... Northumberland.....Samedi, 25 déc... Prescott.....Jeu. 23 déc...27 déc. Prince Edward.....Vendredi, 7 janv...13 et 14 Portneuf.....Mardi, 25 déc... Sherbrooke, comté.....Mardi, 21 déc... Terrebonne.....Mercredi, 25 janv... Trois-Rivières.....Lundi, 27 déc... Trois-Rivières.....28 déc...3 et 4 janv. Wainwright.....Jeu. 28 déc... York, 1st Riding.....Lundi, 27 déc... 2nd Riding.....Samedi, 8 janv... 3rd Riding.....Mardi, 4 janv...

NOUVELLES ANGLAISES

RAPPEL DES LOIS ANGLAISES DE NAVIGATION.—Une correspondance a eu lieu il y a quelque temps entre M. Bancroft, l'ambassadeur américain à Londres, et le vicomte Palmerston, ministre des affaires étrangères, au sujet des lois de navigation. Le ministre des États-Unis demandait si le ministère anglais consentait à établir entre les deux nations un système parfait de réciprocité commerciale, c'est-à-dire que tous les vaisseaux des deux pays pourraient entrer librement dans tous les ports l'un de l'autre, de quelque part qu'ils viennent. Le vicomte Palmerston répondit que le ministère ne pouvait de suite aviser Sa Majesté de faire un tel changement dans le système commercial, sans le concours du parlement, mais qu'aussitôt qu'il serait réuni, un bill à cet effet serait introduit, et qu'il n'y avait aucun doute que le Parlement en sanctionnerait les dispositions.

RÉCIPROCITÉ AVEC LE CANADA.—Dans la Chambre des Représentants des États-Unis, le 20 du courant, M. Hunt de New-York, soumit une résolution, qui fut de suite adoptée, ordonnant au comité du commerce de s'enquérir sur l'expédition qu'il y aurait d'établir une parfaite réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, afin que les produits des deux pays puissent s'échanger librement sans payer aucuns droits de douanes.

INSTALLATION DE DEUX CHANOINES, &c.—Les *Mélanges Religieux* de mardi dernier nous donnent les détails d'une intéressante cérémonie qui a eu lieu dimanche dernier à la cathédrale de cette ville pour la réception des trois premiers chapelains du chapitre et la prise de possession de deux nouveaux Chanoines. M. le Supérieur du Séminaire de Montréal et un sergent remarqué en cette occasion. Ensuite eut lieu la réception des Chanoines, MM. T. Pamondon, V. Plon et L. Z. Moreau, prêtres de l'Évêché, qui furent suivis de la prise de possession de leur canonat par M. Y. Mercier, et de M. J. LaRoque, ancien supérieur du séminaire de St. Hyacinthe. Les *Mélanges* ajoutent:

Nous apprenons qu'après la tenue d'un Chapitre général de ses chanoines, Mgr. l'Évêque de Montréal vient de nommer M. F. A. Trépan, Grand-Vicaire et Doyen de son chapitre; M. J. O. Paré, Grand-Chantre; M. F. R. Mercier, Archidiacre; M. J. Larocque, Grand-Pénitencier; M. L. Z. Moreau, Assistant-Secrétaire; M. A. Lacombe, Sous-Secrétaire; et M. V. Plon, Sous-Secrétaire du Chapitre. Nous nous réjouissons de la survenance de voir l'administration diocésaine s'entourer de conseillers aussi dignes de toute la confiance du public, et remplir, si promptement, les vides que la promotion de Mgr. Blanchet à l'Évêché de Wells-Walla et la mort si regrettable du Grand Vicaire, H. Hubon, auraient pu faire sentir d'ici à quelque temps. En tout ceci, nous voyons de nouveaux traits de Providence divine sur le diocèse de Montréal.

M. Debonneville n'étant admis comme membre du barreau Canadien, à la suite d'un examen subi devant M. le juge Smith. Ses examinateurs étaient MM. Chénier, C. R. et G. E. Carter.

Après plusieurs jours de froid rigoureux, le temps est redevenu doux depuis avant hier. La neige est déjà fondue et les voitures d'hiver sont devenues très mauvaises, et les communications avec la campagne difficiles en proportion.

New-York et quelques-unes de ses institutions.—Il résulte d'une statistique récente qu'il y a dans New-York 116 sociétés de bienfaisance, morales et littéraires, 110 écoles diverses 98 journaux, 50 périodiques, 110 compagnies d'assurances, 33 banques, et près de 400 rues, places et avenues.

Théâtre-Royal.—MM. les Amateurs Canadiens n'ont pas été bien traités par le public hier soir. Il y avait peu de monde présent. Le mauvais temps sans doute en était cause. Le Comte et la Comtesse d'Elgin et leur suite s'y trouvaient. MM. les Amateurs s'en sont acquittés avec honneur. Nous rendrons compte des pièces et du mérite des acteurs dans notre prochaine feuille.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.—Nous avons reçu les deux premiers numéros de ce

intéressant journal, qui promet de prendre un rang distingué dans la presse périodique du pays.

Indication bonne à enregistrer.—Dans un village de la Russie où il y a eu quarante malades atteints du choléra, aucun n'est mort, et ce résultat est dû aux simples mesures suivantes, employées à l'origine même de la maladie: cataplasme et application de cendre chaude sur le creux de l'estomac et autour du corps, frictions des bras et des mains avec un drap de laine et des broches, et tout lavage du corps avec de l'eau-de-vie. Avec cela, on administrait quelques gouttes de forte huile de menthe, ou même des potions d'infusion de menthe, ou les enveloppait avec des couvertures, des fourrures et des coussins, pour provoquer la transpiration aussi vite que possible.

ÉTRANGERS.—M. Boivin vient d'ouvrir son magnifique établissement de bijoux, etc., rue Notre-Dame. Ceux qui ont des étrennes et veulent à donner y trouveront un choix d'articles rares et de goût.

SCIENCE.—Une jeune fille du nom de Jackson s'est coupé la gorge d'une oreille à l'autre avec un rasoir, à King-ton, H. C. On n'a pu savoir la cause de cet affreux acte.

MOYENS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Nous recommandons à l'attention publique l'excellent article publié sous ce titre dans nos colonnes. Il est rempli d'idées neuves, d'aperçus ingénieux et bien dignes de la méditation de nos législateurs.

Nous apprenons que Leurs Excellences le Comte et la Comtesse d'Elgin recevront demain 1er. janvier 1848 après une heure P. M. à Monkland, ceux qui voudront les visiter.

FINANCES DES ÉTATS-UNIS.

Dans notre dernière feuille, nous avons donné un résumé d'une partie du message du président Polk au congrès de Washington; cette partie concernait la guerre du Mexique. Nous donnons plus bas aujourd'hui la partie du message qui a rapport aux finances de nos puissants voisins:

Les importations pour la dernière année fiscale, expirée le 30 juin, 1847, ont été d'une valeur \$143,543,638 sur lesquelles il a été réexporté pour \$8,011,158, ce qui laisse \$135,532,480 pour la consommation intérieure. La valeur des exportations pendant la même période a été de \$15,945,022, dont \$150,637,464 consistaient en produits indigènes et \$8,011,158 en marchandises étrangères.

La recette du trésor pour la même période se sont élevées à \$26,316,790 et 37 cents, sur lesquels \$23,747,564 et 66 cents provenaient des douanes \$2,198,335 et 29 cents de la vente des terres publiques, et de \$100,570 et 51 cents de diverses sources accidentelles. L'année fiscale durant laquelle ces sommes ont été reçues, comprend cinq années sous le régime du tarif de 1842, et sont mois durant lesquels le tarif de 1846 a été en vigueur. Durant les cinq mois sous le régime du tarif de 1842, la somme perçue par les douanes a été de \$7,842,506 et 99; durant les sept mois du tarif de 1846, ces mêmes recettes se sont élevées à \$15,993,537 et 76 cents.

Le produit net des douanes durant l'année finissant le 30 décembre 1846, qui nous représente la dernière année sous le régime du tarif de 1842, a été de \$22,971,403 et 10 cents; le produit net de ces mêmes douanes durant l'année qui a fini le 1er décembre 1847, qui nous représente la première année sous le régime du tarif de 1846, a été d'environ \$31,500,000; c'est-à-dire pour la première année du tarif de 1846 un accroissement de revenu de plus de \$8,500,000 comparativement à la dernière année de 1842.

Les dépenses durant l'année fiscale finissant le 30 juin dernier ont été de \$39,451,177 et 65 cents, dont \$3,522,082 et 37 cents ont été appliqués au paiement des intérêts de la dette publique et compris les bons du trésor rachetés mais non amortis. Les dépenses en dehors du paiement de la dette publique ont été de \$35,929,095 et 25 cents.

On estime que les recettes du trésor, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1848, y compris l'épargne existant au 1er juillet dernier, s'éleveront à \$42,886,515 et 80 cents, dont \$31 millions provenant des douanes; \$3,500,000 de la vente des terres publiques; \$400,000 de sources accidentelles, y compris les ventes faites par le *solicitor* du trésor; et \$6,283,394 et 55 cents des emprunts déjà autorisés par la loi, et qui, avec l'épargne existant au 1er juillet dernier, fait la somme évaluée.

Les dépenses pour la même période, si la paix avec le Mexique n'est pas conclue, s'éleveront, y compris les paiements nécessaires sur le principal et les intérêts de la dette publique et des bons sur le trésor, à \$58,615,660 et 7 cents.

Le premier de ces mois, le montant de la dette publique actuellement contractée, y compris les bons du trésor, était de \$47,659,659 et 40 cents. Au 1er mars 1845, la dette publique, y compris les bons du trésor, était de \$17,788,799 et 62 cents; par conséquent, l'accroissement de la dette publique, depuis ce moment, a été de \$29,870,859 et 78 cents."

PLACES DE BANG A LOUER

On offre à louer une ou deux places de Banc arrangées convenablement dans la nef de l'Église Paroissiale de cette ville, dans l'allée au centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 Dec. 1847.

BANQUE DU PEUPLE.

Prochain, le 1er Janvier, étant Fête d'Obédience, (CIRCUMCISION) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution. B. H. LEMOINE, Caissier.